9me ANNÉE N° 452 PARAIT LE SAMEDI 23 Septembre 1893.

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

Nous empruntons à la *Lanterne* l'article suivant.

LE SCRUTIN DE LISTE

Proposition de M. Lockroy

On prête à M. Lockroy l'intention de déposer, dès la rentrée des Chambres, une proposition de loi tendant au rètablissement du scrutin de liste.

Si jamais proposition a eu un caractère d'actualité, c'est à coup sur celle-là : Jamais peut-être, en effet, les vices du scrutin d'arrondissement ne s'étaient étalés aussi ouvertement qu'au cours de la dernière période électorale. De plus en plus, il est apparu comme ce qu'il est en réalité, comme un scrutin d'argent, comme un instrument de fortune politique mis à la disposition des détenteurs de la fortune pécuniaire. On a vu des arrondissements entiers achetés, comme on achète une vache ou un cheval.

Mais le scrutin d'arrondissement n'est pas seulement le triomphe de la vénéralité il est aussi, et plus encore, le triomphe de la médiocrité.

Il élimine les concurrences qui pourraient gêner les prétentions des grands hommes de clocher. Il permet à Trèpigny-les-Chaussettes de s'affirmer par l'envoi d'une nullité à la Chambre.

Le département ce serait révolté, mais l'arrondissement tient à avoir un député qui ait un goût de terroir, et qui représente, comme on dit, l'esprit des populations, même si elles en sont totalement dépourvues.

Et c'est ainsi que les grands intérêts du pays sont mis aux mains d'hommes dont la compétence ne s'élève pas sensiblement au-dessus des questions relatives à l'entretien du lavoir communal et qui sont bons tout au plus à faire d'excellents conseillers municipaux de chef-lieux de canton.

Quand à l'insuffisance des indications politiques que peut donner un pareil régime électoral, elle n'avait pas besoin d'être démontrée. Mais les discussions auxquelles on se livre en ce moment dans la presse, pour dégager la signification des dernières élections la mettent de nouveau en relief avec une force saisissante.

A quinze jours de date du scrutin on en est encore à se demander ce que sera la majorité, et il est probable que bon nombre des nouveaux élus ne savent pas davantage ce qu'ils seront eux-mêmes et s'en remettent aux évenements du soin de leur dicter leur attitude et de leur donner une orientation.

Comment en serait-il autrement avec un mode de scrutin qui substitue la lutte des personnalités à la lutte des programmes, et qui semble fait pour briser tout courant d'opinion.

Quelles grandes lignes peuvent se détacher sur ce canevas multicolore où la fantaisie arrondissementale s'est donné carrière dans les arabesques les plus variées ?

Des programmes ? à quoi bon, quand les influences terriennes, les clientèles personnelles qu'on a groupé autour de soi suffisent à assurer le succés ? Et comment s'étonner que le pays ne se prononce pas sur les questions à l'ordre du jour, quand elles ne lui sont même pas posées ?

Le moment est venu d'en finir avec un régime électoral qui ne garanti ni la moralité, ni la dignité, ni la sincérité du suffrage universel et qui aboutit, en fin de compte, à une parodie dérisoire de la souveraineté nationale.

Pluie de Mauvais Projets

La Chambre nouvelle ne se réunira pas avant un mois, et déjà MM. les députés s'empressent de publier dans toutes les feuilles qui veulent bien les accueillir, les superbes projets qu'ils apportent au Palais Bourbon.

C'est une véritable pluie, pour laquelle les nouveaux élus font aux réélus une concurrence acharnée.

O vanité électorale, que de sottises tu nous vaux !

Naturellement, comme le nombre des imbéciles dépasse toujours celui des gens sensés, ces projets sont, pour la plus grande partie, impraticables, nuisibles, ou inutiles.

Il y a ceux des socialistes, qui ont pour but de mettre la société sens dessus dessous et qui auraient pour résultat de faire de la France une nation de misérables gueux. Il y a ceux des radicaux, qui représentent la guerre civile sous toutes les formes.

Il y a ceux des rêveurs, qui prouvent que beaucoup plus d'hommes qu'on ne pense devraient être internés à Charenton.

Il y a ceux des ambitieux, qui sont ou des plagiats d'absurdités déjà connues, ou bien de ces nouveautés consistant à mettre à la tête ce qui était à la queue *et vice versa*.

Mais ce qu'il y a de remarquable sous cette pluie de projets dont cent années de législature ne viendraient pas à bout, c'est qu'il n'en tombe pas un qui émane d'une âme honnête, d'un esprit raisonnable, d'une conscience vraiment préoccupée des intérêts du pays.

Des folies, des méchancetés, des gredineries, des sottises.

Pas une idée bonne, pratique et utile.

En sorte que la Chambre de 1893 semble se disposer à perdre son temps aussi bêtement que celle de 1889, peut-être plus bêtement encore.

Il y aurait peut-être un remède à cette dyssenterie parlementaire. Ce serait un nouveau règlement d'après lequel les projets ne pourraient être discutés que dans le sein des commissions. En séance publique les députés n'auraient qu'à voter sur le rapport, les discours étant interdits.

Voilà où serait le salut. Mais c'est un projet raisonnable, excellent, celui là, et personne, hélas, ne le présentera.

ALCESTE

MORTE LA BÊTE....

On dit quelquefois : « Morte la bête, mort le venin. ! »

Ce qui est vrai pour une vipère, ne l'est pas pour les entretenus du sérail macadariste.

Leur chef vient d'avoir la tête écrasée par la botte de notre corps électoral, mais son venin s'échappe encore des crochets qui vivaient aux siens (de crochets).

Celui qui paraît avoir fait la plus ample provision de ce sale venin, c'est le barbier légendaire de la rue Droite — car c'est à pleine gueule qu'il l'expectore dans les colonnes de sa feuille d'ortie.

Lui, que nous avons vu pendant quatre ans aux genoux de l'aventurier anglais, il ose nous reprocher de n'avoir pas eu souci des intérêts de la France et de la République !

Il ne comprend pas, l'insensé, que la République française doit, avant tout, être aux mains des seuls Français ! Il ne voit pas que les traîtres à la République sont ceux qui, comme lui, ont livré les clefs de notre citadelle sisteronnaise à un étranger sans foi ni loi, à un escogriffe qui ne sait manier que le révolver et l'argent de la corruption !

Ce Linot mal emplumé, nous accuse encore d'avoir fait du Vicomte d'Hugues ce qu'il est aujourd'hui.

Oh ! certes, on ne nous fera jamais le même reproche pour cet ex-lieutenant de l'ex Mac-Adaras ! plus il va, celui-là, plus il tombe dans le plat.... à barbe.

Et c'est justement parce qu'il est ainsi, qu'il ne se rappelle plus ce que nous lui disions nous mêmes, il y a dix-huit mois environ.

Nous allons lui raffraîchir la mémoire. C'était à l'époque où les attaques de la *Désunion* et les stupidités

© VILLE DE SISTERON

tracassières de Mac-Adaras, venaient de décider le Vicomte d'Hugues à prendre la direction de son journal actuel. Ici même, nous avons alors écrit à peu près ceci :

« Vous avez forcé le Vicomte d'Hugues à quitter la collaboration du *Sisteron-Journal*, où il n'écrivait que des articles agricoles ; vous en avez fait un ennemi irréconciliable ; vous l'avez en quelque sorte contraint à fonder un journal bien à lui ! Rappelez-vous que si cet adversaire grandit, c'est vous qui l'aurez voulu ! Rappelez-vous aussi que les coups dont il vous cinglera, maintenant qu'il a, par votre faute, les coudées entiérement franches, seront autrement terribles pour vous que les entrefilets agricoles de *Sisteron-Journal !* »

Oui, voilà ce que nous avons dit un jour aux Linots de l'endroit.

Et le barbier n'a rien trouvé de mieux, alors, que de rire de son rire niais.

De quoi donc vient-il se plaindre aujourd'hui ?

Ne l'avons-nous pas averti et bien averti ?

Eh bien ! par conséquent, qu'il ait au moins la pudeur de rentrer ses crochets venimeux.

Quant à nous, sa rage nous rend hilare. Elle double la joie que nous avions d'être débarrassés de l'anglais Elle fait disparaître tout le malaise qui pesait depuis trop longtemps sur nos cœurs de français.

Et nous le répétons bien fort : « **Les élections dernières ne signifient à nos yeux ni monarchie ni République, mais simplement la coalition des honnêtes gens de tous les partis.** »

C'est ainsi, tout au moins, que nous l'interprêtons pour le moment : à l'avenir et au Vicomte d'Hugues de nous apprendre plus tard si nous avons tort ou raison.

SOSTHÈNE R...

L'Épidémie dans les Basses-Alpes

Depuis plusieurs jours, une violente épidémie cholériforme règne dans certaines communes du département des Basses-Alpes. Les journaux de Marseille ont donné des détails sur sa marche.

L'épidémie cholériforme a éclaté à Barrême, commune des Basses-Alpes, qui ne compte guère que 800 habitants, et en peu de temps, cette épidémie, due à une fontaine qui s'alimentait dans un infect bourbier où étaient jetées toutes sortes d'immondices, fit des progrès rapides : trente personnes ne tardèrent pas à s'aliter et, parmi ces dernières, 13 succombèrent aux atteintes du fléau. La panique alors fut indescriptible. De nombreux magasiniers fermèrent leurs boutiques et quittèrent le pays.

M. Laurens, maire de Barrême, et M. Lejeune, son adjoint, conjointement avec M. le docteur Cotte, prirent immédiatement des mesures prophylactiques pour enrayer la marche du fléau et calmer, en même temps, la population.

Dès la première nouvelle, le préfet des Basses-Alpes, MM. Guibert et Estier, administrateurs des hospices de Marseille ; Cassoute, premier interne des hôpitaux de Marseille ; Rebory père et fils, docteurs de Digne, et plusieurs infirmier de Marseille se transportèrent immédiatement à Barrême pour enrayer cette épidémie qui, chaque jour, faisait des progrès plus grands. Enfin, grâce aux énergiques mesures prises, on put arrêter le fléau dans sa marche. De son côté, l'autorité militaire fit, avec juste raison, suspendre les manœuvres auxquelles se livraient, à Barrême, les 55e et 112e de ligne. Ces troupes, en effet, n'ont pas tardé à regagner leurs casernements respectifs par les voies les plus directes.

Ajoutons que cette épidémie, uniquement due à un foyer local, a disparue presque complètement, grâce aux sages et énergiques mesures qui ont été prises, à la première alarme, pour l'arrêter dans sa marche. L'état sanitaire est satisfaisant dans les localités environnantes, notamment à Saint-André, Senez et Digne. La population du département des Basses Alpes n'a nullement à s'alarmer de cette épidémie qui est, comme nous l'avons dit plus haut, circonscrite dans la commune de Barrême.

***

En ce qui concerne Sisteron, nous engageons vivement l'administration municipale a prendre des mesures énergiques pour le nettoyage des rues. Des foyer d'infection s'étalent a chaque pas. Les infiltrations du canal contaminent l'eau de nos fontaines publiques et peuvent, à un moment donné devenir la source, sinon du choléra, tout au moins de la fièvre typhoïde.

Au conseil d'hygiène, et à l'administration, incombe le soin de faire le nécessaire pour préserver la population d'un fléau qui est à nos portes. Il suffira, croyons-nous, d'avoir signaler le danger.

CHRONIQUE LOCALE

SISTERON

Société de Tir. — La Société de Tir prévient ses membres que les séances de Tir, suspendues à cause des grandes chaleurs, vont reprendre leur cours. La prochaine aura lieu Dimanche 24 courant de 3 h. à 5 h. du soir, au stand de la société. MM. les sociétaires sont priés d'être assidus aux exercices, en vue du grand concours de fin d'année. La séance sera annoncée en ville une heure avant l'ouverture du stand par une sonnerie de clairon. En cas de mauvais temps elle sera renvoyée au dimanche suivant.

———

Nous lisons dans le *Petit Marseillais*

Nous apprenons que le Comptoir National d'Escompte de Paris vient de créer une agence à Manosque. L'établissement d'une grande banque dans cette ville, réclamé depuis longtemps déjà pour le commerce et les capitalistes, non seulement de Manosque mais des localités environnantes, a été très bien accueilli et sera certainement de nature a développer et faciliter les transactions de tous ordres dans le département des Basses-Alpes. La gérance de cette agence a été confiée à Monsieur Eugène Aubert, de Manosque, dont le choix a été unanimement approuvé.

———

Salubrité. — Les habitants de la petite place de l'Horloge, ont vainement réclamé jusqu'ici, le nettoiement de la ruelle qui se trouve entre le café Signoret et la pharmacie Tardieu. Les odeurs pestilentielles qui s'en dégagent ne sont pas faites pour donner une haute idée de la propreté de notre ville aux étrangers qui passent dans ce quartier central, l'un des plus fréquentés.

———

Un conseil par semaine. — Le préservatif le plus certain des maladies épidémiques et contagieuses, est l'usage du *Savon au goudron de Barbier*, pour tous les soins de la toilette.

Le *désinfectant universel*, à base de goudron et d'acide phénique, détruit les miasmes, les émanations putrides répandus par les fosses d'aisance, les écuries, etc., le kilog (0.25.)

———

Petites nouvelles. — On annonce que M. Adaras vient d'être engagé aux ambassadeurs (champs élysées) pour une série de représentations.

***

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Sisteron a été mandé à Paris pour recevoir les félicitations du Gouvernement.

***

M. Nicolas, persistant à rentrer dans la vie privée, la mairie a mis son drapeau en berne.

***

On ne peut plus se promener dans nos rues, tant il y circule des listes de candidats pour le prochain conseil municipal.

***

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

— 9 —

N° 148

A cette époque, son père se décida à mettre en exécution un projet qu'il caressait depuis longtemps, et qui avait reçu l'assentiment de la « bienfaitrice ». Bon travailleur, adroit et indutrieux, aussi sobre que rangé, le mari d'Etiennette rêvait d'être son maître, de ne plus avoir á travailler chez les autres, chez un patron, à l'atelier du moins.

Il loua un hangar dans le fond du jardin voisin de celui de Mme Boutru. Pendant un mois, il y travailla exclusivement pour parfaire à son gré l'aménagement pour le munir des appareils et outils nécessaires á son métier, forgeant, limant, perfectionnant lui-même et n'ayant acheté que les grosses pièces. Au bout de ces quatre semaines de travail assidu, il avait fait une brèche importante aux économies du ménage, mais il avait un atelier modèle, dont il était justement fier. Entre parenthèses, il ne s'était pas borné á se procurer ce qui lui était indispensable comme serrurier ; un maçon, un menuisier, un mécanicien eussent trouvé chez lui le nécessaire, voire leur profession.

De ce jour, le père de Belval travailla à son compte, et se fit rapidement une clientèle qui lui permettait à la fois de faire de bonnes journées et de vivre à sa guise, ce qui lui fournissait le temps d'aider au ménage Boutru, de s'occuper davantage de Louis, qui se prit à partager ses loisirs entre le salon de « madame » et l'atelier de « petit père »,

V

Louis venait d'avoir neuf ans et de remporter la presque totalité des premiers prix à la distribution, en première classe, s'il vous plait. Mme Boutru pria Etiennette et son mari d'envoyer l'enfant jouer au jardin et de venir écouter une communication très importante pour l'avenir de son filleul.

— Mes chers amis, Louis est mon filleul, et vous, je vous considère tous deux comme faisant partie de ma famille.

— O Madame, c'est vraiment trop...

— Ne m'interrompez pas, Belval, pour mefaire des compliments, inutiles dans la circonstance ; le dévouement et la douceur d'Etiennette, votre sagesse et vos complaisances me sont une reconnaissances plus précieuse que toutes les paroles. Je disais donc qu'à titres divers, je vous regarde tous les trois comme faisant partie de ma famille Vous savez mieux que personne que, si je suis ce qu'on est convenu d'appeler riche, j'ai une nombreuse famille naturelle à laquelle j'ai le devoir de laisser intacte cette richesse.

— Bien sûr....

Je dois rendre cette justice á ma bonne Etiennette qu'elle s'entend admirablement à m'aider à vivre largement et sans avoir à rougir ni à me priver en rien sur mes relativement modestes revenus. Je n'ai pas á m'excuser près de vous, n'est-ce pas, si vous fais que la part congrue, largement convenable il est vrai, á titre de serviteurs.

Tous deux acquiescèrent de la tête. Pour le coup Belval sentit que les paroles ne venaient pas pour exprimer ce qu'il sentait. Il aurait voulu appuyer sur les mots « largement convenable ». Oh ! oui, largement convenable. Mais madame Boutru avait recommencé son petit discours avant que le serrurier eût trouvé les expressions pour formuler sa pensée.

— Or, je voudrais faire encore plus pour mon filleul. J'ai trouvé un moyen ; mais je me défie de moi dans cette affaire : du moins, ne veux-je rien faive avant que vous ayez vous-mêmes mûrement pesé la proposition.

— Mais, madame....

— Voyons, Belva, vlous serez donc toujours le même ; je devine ce que vous alliez dire « C'est accepté d'avance. » Non mon char ami, n'acceptez pas chat en poche ; c'est des plus sérieux pour vous et votre cher petit, il y va de son avenir, de sa vie tout entière.

G. PONTIS

(*A Suivre.*)

© VILLE DE SISTERON

ON DIT... que la rue de l'Evêché va être convertie... en champ de manœuvre. Des expériences de tir auront lieu chaque soir.

PANURGE.

Santé Publique. — La situation sanitaire de notre ville est excellente. Il n'y a pas un seul malade et depuis près de quinze jours il ne s'est produit aucun décés.

Un mot de la fin.

Un professeur de huitième fait faire à ses élèves une composition d'orthographe.

Son livre à la main, il dicte en indiquant la ponctuation :

— ...Le Seigneur, *virgule*, dit l'évangile, ne veut pas la mort du pécheur, *virgule, à la ligne*.

— Quelle chance chuchotte un élève, moi qui dois aller dimanche à la pêche aux goujons.

Les "Bernardins de Vals

Un grand nombre de nos lecteurs nous ont déjà demandé et redemandé les eaux de table, prime gastronomique du journal. Nous n'avons donc plus à en faire l'éloge.

Presque partout l'usage régulier des eaux minérales naturelle s'impose par suite du mauvais état des eaux fournies à l'alimentation. Nous ne saurions donc trop recommander les «Bernardins» de Vals, très gazeuses, très pures, suffisamment minéralisées pour être bienfaisantes et dont l'usage peut être régulier et constant à tous les repas, à la dose d'un litre par jour et par personne.

Pour recevoir une caisse de 50 bouteilles, adresser un mandat poste de 15 fr. à l'administration du *Sisteron-Journal*. Les frais de port se paient à part et en sus, au moment de la livraison.

ETAT CIVIL

Du 15 au 22 Septembre 1893.

NAISSANCES

Néant.

PUBLICATION DE MARIAGES

Entre M. Bougerel Laurent-Marius et Mlle Borreli Pauline-Victorine.

Entre M. Bérard Firmin Auguste-Siméon et Mlle Chabrier Marie-Louise.

DÉCÈS

Néant.

Marché d'Aix

du 21 Septembre 1893

Bœufs limousins	1 40	à	» »»
Gris	1 20	à	1 30
Bœufs du pays	» »»	à	» »»
Moutons du pays	1 55	à	1 56
Moutons africains	1 20	à	1 25
Réserve	1 35	à	1 42
Moutons de Gap	1 43	à	1 45
Moutons de Barcelonete	» »«	à	» »»
Russes	» »»	à	» »»

Rallions nous au savon du Congo :
Il est français comme notre drapeau.

FUTAILLES USAGÉES A VENDRE

de **50** à **600** litres.

S'adresser a ETIENNE Bertrand, négociant en vins, Sisteron.

On trouvera également des vins nouveaux et vieux premières qualités à des prix défient toute concurrence.

Mlle RICHAUD

Sage-femme de 1re Classe de la Faculté de Montpellier

a l'honneur de prévenir le public qu'elle vient de s'établir dans la ville de SISTERON, rue Droite, dans l'appartement même précédemment occupé par Madame Robert.

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 20 Septembre 1893.

Les baissiers redoublent d'efforts à l'ouverture de la Bourse et essaient même de faire perdre au 3 o|o le cours de 98 ; mais les dispositions rassurantes des marchés étrangers ne tardent pas à le porter à 98.17. Le 4 1|2, qui se meut à part, a varié de 104.52 à 104.45.

L'Italien s'inscrit, après quelques variations à 82.72. L'Extérieure espagnole gagne 0 fr. 20 à 63,80.

Le marché des Sociétés de Crédit se maintient, mais le nombre des négociations est toujours limité. Le Crédit Foncier regagne 1,25 à 968.75 ; ses obligations à lots sont de plus en plus recherchées par la petite épargne. Le Crédit Lyonnais cote 772,50.

Le Comptoir National d'Escompte a de bons achats à 488 fr. La Société Générale oscille entre 468 et 470.

Les obligations de Immeubles de France se maintiennent : les 3 o|o à 372 et les 4 o|o à 468.

Les actions de la Calédonie se ressentent des heureuses constatations faites à la dernière assemblée générale et conservent des prix soutenus.

L'action de Kébao se maintient bien à 621,25 et la Part à 510. De nouveaux acheteurs ont remplacé ceux de la première heure, qut avaient réalisé avec trop de précipation.

L'obligation des Chemins Economiques se négocie à 425 fr.

ÉTUDE
de
Me AUGUSTE BASSAC
Notaire
à Sisteron (Basses -- Alpes)

VENTE
SUR SURENCHÈRE
APRES
Aliénation Volontaire

Le Dimanche 24 septembre 1893, à 1 heure après-midi, en l'étude et par le ministère de Me BASSAC, notaire.

Il sera procédé à la Vente aux Enchères, d'un immeuble ayant appartenu à Madame Chrestian, épouse Weber, consistant en : Une propriété en nature de labour, vague et bois, sise à Sisteron, quartier du Signavoux, contenant environ 75 ares, adjugé à Monsieur Joseph Figuière, propriétaire à Sisteron, dans le procès verbal d'adjudication du 10 septembre, au prix de 800 francs, et surenchéri suivant acte reçu par Me BASSAC, le 18 septembre par M. Salomon Trabuc, cordonnier à Sisteron.

Mise à prix résultant de la surenchère : Huit Cent Quatre-Vingts francs,
ci. . . . . 880 francs.

Pour tous renseignemenls, s'adresser à Me Bassac, dépositaire du cahier des charges.

VINS NATURELS
MAISON DE CONFIANCE
JEAN RULLAND
ISTERON

Petit vin Aramon.	25 fr.	l'hectolitre.
Supérieur...	30 fr.	—
Montagne...	35 fr.	—
Roussillon...	40 fr.	—
Roussillon Sup.	45 fr.	—
D'Espagne..	40 fr.	—
Alicante.....	45 fr.	—

GARANTI PUR RAISIN

ON PORTE A DOMICILE

ETUDE
de
Me Auguste BASSAC
Notaire à Sisteron
Basses-Alpes.

VENTE
SUR SURENCHÈRE
APRES
Aliénation Volontaire

Le Dimanche Premier Octobre 1893, *à 2 heures du soir, à Valernes, dans la salle de la Mairie, il sera procédé par le ministère de Me BASSAC, notaire à Sisteron, à l'adjudication définitive, sur surenchère du dixième des immeubles ci-après désignés, sis à Valernes, et ayant appartenu à Monsieur Joseph-André Roche, marchand forain à Valernes.*

DESIGNATION
ET MISES A PRIX
Résultant de la Surenchère

1· Maison d'habitation au village, composée de : chambres, écurie et grenier à foin.

Mise à prix : Deux Cent Quarante-Sept francs cinquante.
ci. . . . . 247 francs 50.

2· Labour, pré et bastidon, quartier du Moulin.

Mise à prix : Neuf Cent Quarante-Six francs,
ci. . . . . 946 francs.

3· Labour et vigne, quartier de Roure.

Mise à prix : Deux Cent Quatre-Vingt-Six francs,
ci. . . . . 286 francs.

4· Labour, vague et bâtiments, quartier de Pré-Ferra ou Syriès.

Mise à prix : Mille cinq cent quarante-cinq francs cinquante centimes.
ci. . . . 1.545 francs 50.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me BASSAC, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Journal *LE BAVARD*
En vente le samedi à Sisteron
chez M Allemand

POUR TEINDRE SOI-MÊME
EN TOUTES NUANCES
TOUTES SORTES D'ETOFFES
Employez
LA KABILINE
SE TROUVE PARTOUT

DERNIÈRE HEURE

Au moment de mettre sous presse, nous sommes heureux de constater que les mesures d'assainissement dont nous parlons plus haut, sont vigoureusement mises en œuvre par la municipalité, les conduites d'eau ont été vérifiées. C'est insuffisant. Nous insistons pour une modification complète du système d'aduction actuel.

VINS RECOMMANDÉS

M. Ferdinand ARNAUD, de Nimes, le propriètaire-viticulteur bien connu du département du Gard, expèdie ses produits.

	La pièce de 218 lit.	La 1/2 pièce 108 lit.
Montagne — —	76 fr.	43 fr.
Cotes — — —	86 »	48 »
Saint Nazaire —	97 »	54 »
Vin Blanc — —	88 »	49 »

Logés et rendus en gare destinaire franco de port et de droits (octroi excépté).

A VENDRE
UNE MAISON

Située à la Coste composée de trois pièces.

S'adresser à M. REBATTU fils ainé, ou au bureau du Journal.

Le gérant : Aug. TURIN.

POUR CALMER LA SOIF

Rien n'est plus utile, plus agréable, plus hygiénique
que la boisson préparée avec le SUCRE CASTILLAN
Le flacon pour **100** litres de boisson, **1fr. 50** franco contre timbres ou mandat.
Prime aux commandes de 3 flacons.
Echantillon gratuit en rappelant le nom de ce journal.
J. SIMON 13, rue Grange Batelière **PARIS**

Approuvés par la SOCIÉTÉ de MÉDECINE de FRANCE
CHEVEUX-GRIS-CHUTE des CHEVEUX
SUCCÈS GARANTI SEULS INOFFENSIFS
2f50 GRAND FLACON — 4fr. DOUBLE FLACON
CÉLÈBRE SUBLIMIOR DE HARRIS
Un seul flacon suffit pour rendre progressivement aux cheveux gris, la couleur et l'éclat de la jeunesse. Il ne poisse pas. Le SUBLIMIOR arrête la *chute des cheveux* et guérit les pellicules.
Le NIGER de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive. *Une application tous les 15 jours suffit.* — LE NIGER, 4 fr. 50.
CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS.
ENTREPOT GÉNAL A PARIS : HARRIS, 13, r. de Trévise. — *Notice fco sous pli fermé.*

En vente à Sisteron, chez M. JEAN ANTOINE, coiffeur-parfumeur aux Quatre-Coins

© VILLE DE SISTERON

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX.

Pour rendre aux **cheveux gris** ou décolorés leur couleur et beauté primitives ainsi que leur vitalité et brillant.

Le plus beau diadême de la nature est une opulente chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt: 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

CAISSE DES MINES
ET DES
Charbonnages

Société en Commandite
par Actions de **100** fr. libérées au Porteur
FONDÉE EN 1856
AU CAPITAL SOCIAL DE **20,000,000 FR.**
26, Rue Cambon, Paris

Achat et Vente de titres Miniers, Constitution de Sociétés. Emissions. Etude et Exploitation de Mines. Analyses.

La **CAISSE DES MINES** a pour organe le *Journal des Mines* fondé en 1854, indispensable à tous les porteurs de Titres Miniers et à toute personne désireuse d'augmenter ses revenus: Abonn. 12 fr. par an.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
SI OUI

Employez le **ROYAL WINDSOR**, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le **SEUL** Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPÔT : **22, Rue de l'Echiquier, *PARIS***
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

COMPTOIR GÉNÉRAL DES ALPES

SUCCURSALE DE SISTERON

MAISON PRINCIPALE A MARSEILLE

LORIN JEUNE & Cie

ACHATS DE BOIS DE NOYER ET AUTRES

Avances sur Marchandises, Escompte, Recouvrements, Échanges.

Ecrire ou adresser les offres à l'Agent Général à la succursale de Sisteron (Basses-Alpes.)

MANN & ILGEN

PARIS - 44, Rue de la Folie-Méricourt, 44 - PARIS

W.-L. MANN, Succr.

La Lampe "**ALADIN**" — force de lumière 24 bougies — est la meilleure lampe de table, à courant d'air, qui ait été établie jusqu'à ce jour. La disposition toute spéciale de son disque, perforé en tamis, que l'air traverse avec force, permet d'en élargir la flamme et de la rendre incandescente. Par l'application de ce principe, on obtient donc, avec un bec de petite dimension et de consommation relativement minime, une lumière d'une intensité étonnante, qui fait de la lampe "**ALADIN**" l'idéal de la lampe de bureau, de la lampe d'études, etc., son fonctionnement étant des plus simples et son entretien des plus faciles.

GRACIEUSE — **ÉLÉGANTE**

COMBUSTION COMPLÈTE — **SANS ODEUR**

PRIX-COURANT

pour les abonnés ou lecteurs du Journal.
J'envoie ma
"**Lampe ALADIN**"
en cuivre nickelé, avec abat-jour vert, double émail, de 19 centim. de diamètre et deux verres, franco de port et d'emballage au prix de

10 Fr. »

A domicile ou en gare la plus rapprochée dans toute la France contre remboursement

AVIS IMPORTANT

Pour éviter les frais de remboursement qui sont à la charge du destinataire, il suffira de joindre à la commande un mandat postal de 10 francs.

Le prix des verres de rechange est de **».35** pièce.

Par commandes d'au moins 12 verres à la fois, je les expédie *franco de port et d'emballage.*

Les mèches valent **0 fr. 25** l'une.

Ma lampe brûle avec tout pétrole, mais, pour obtenir une lumière incomparable, employer de préférence l'**ORIFLAMME** qui aujourd'hui se trouve partout.

Prière de faire les commandes à temps, afin de nous éviter un trop grand encombrement en pleine saison.

MANN & ILGEN

44, Rue de la Folie-Méricourt
PARIS

W.-L. MANN, Succr.

Meilleur système d'éclairage au Pétrole, pour Usines, Cafés, Eglises, Salles de réunion, Chais, Boutiques, etc., etc.

La question du mode d'éclairage, étant, pour ma Clientèle, d'une importance capitale, je me suis appliqué, depuis de longues années, à en étudier attentivement les systèmes les plus pratiques et je recommande en **toute sécurité**, pour les locaux de vaste dimension, ma

LAMPE "ÉCLAIR"

30 LIGNES

Perfectionnée, en cuivre poli, à courant d'air central, avec élévateur permettant l'allumage sans enlèvement du verre et un extincteur nouveau à levier.

Consommation : 100 grammes de pétrole par heure.

Force de lumière : 80 bougies.

Flamme incandescente aussi brillante que la lumière électrique.

PRIX DE FAVEUR pour les Abonnés et Lecteurs du Journal :

20 FRANCS

Franco de port et d'emballage, à domicile ou en gare la plus rapprochée par toute la France contre remboursement.

Mon appareil est complet, au prix ci-dessus et comprend: 1 lampe garnie de sa mèche, et de son verre, avec lyre fil tors extra-fort et abat-jour en tôle ondulée vernie de 55mm de diamètre.

Verres de rechange : **0 fr. 75** pièce.
Mèches de rechange : **0 fr. 50** pièce.
Lampe seule, munie de son verre. . . . . **14** fr.
Lyre seule avec abat-jour, Prix. . . . . **7** fr. **50**

AVIS IMPORTANT. — Pour éviter les frais de remboursement, **0 fr. 80**, qui sont toujours à la charge du destinataire, il suffira d'envoyer un mandat-poste de **20 fr.** Comme, sans dépasser le poids de 5 kilos assigné à notre colis, il est possible de joindre un verre en plus, **mais un seul**, le client qui désirera un verre de rechange devra ajouter **0 fr. 75** au montant de son mandat.
Les verres de rechange, sont envoyés également **franco**, mais par commande d'au moins 12 à la fois, cette quantité formant un colis de 5 kilos. — Pour un nombre inférieur, l'emballage et le transport, s'élevant ensemble à **1 fr. 60**, sont à la charge de l'Acheteur, qui voudra bien les joindre au prix des verres.

Ma lampe brûle avec tout pétrole, mais, pour obtenir une lumière incomparable, employer de préférence l'**ORIFLAMME** qui aujourd'hui se trouve partout.

BON PRIME DU "LYON - JOURNAL"

Ce bon est à détacher et à joindre à la commande pour jouir des prix de faveur accordés au abonnés et lecteurs du Journal.

Un Spécimen de la Lampe ci-haut fonctionne dans nos bureaux à notre plus grande satisfaction

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON